

À noter: les éditions estivales de la Veille couvrent deux mois chacune (mai-juin et juillet-août).

Veille de l'Observatoire
Numéro 43 (juillet-août 2008)

La veille de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations porte sur les milieux d'intervention, qu'ils soient gouvernementaux, para-gouvernementaux ou non gouvernementaux. Elle est axée sur les minorités racisées, les immigrants et les réfugiés, les peuples autochtones et les femmes.

L'information est présentée selon le niveau d'intervention. S'il y a lieu, les réactions des ONG sont placées à la suite des informations relatives aux milieux gouvernementaux. Autrement, elles font l'objet d'une rubrique séparée.

La veille est aussi disponible sur notre site Internet:
<http://www.criec.ugam.ca/observatoire/veille.htm>

Pour recevoir la Veille de l'Observatoire par courriel, SVP en faire la demande en communiquant avec criec@ugam.ca

DANS CE NUMÉRO:

1. Catégorie de l'expérience canadienne : nouvelle voie d'immigration pour travailleurs et diplômés étrangers possédant de l'expérience de travail au Canada
2. Rapport sur la discrimination dans l'accès au logement en Ontario
3. Pacte européen sur l'immigration et l'asile : vers une plus grande fermeture des frontières
4. UNESCO : glossaire sur les termes relatifs à l'immigration
5. Commission européenne : rapport sur les violences racistes survenues en Italie
6. France : rapport sur la nouvelle politique d'immigration
7. Grande-Bretagne : forte augmentation des incidents racistes
8. Rapport sur l'intégration scolaire des élèves ayant des limitations fonctionnelles d'origine ethnoculturelle
9. Des groupes de défense des droits consternés par la décision de la Cour d'appel sur les tiers pays sûrs
10. Grande-Bretagne : rapport sur l'immigration et la cohésion sociale
11. États-Unis : diminution marquée des immigrants illégaux

GOVERNEMENTS, INSTITUTIONS PARA-GOUVERNEMENTALES ET INTERNATIONALES

À OTTAWA...

1. Catégorie de l'expérience canadienne : nouvelle voie d'immigration pour travailleurs et diplômés étrangers possédant de l'expérience de travail au Canada

Le **gouvernement du Canada** a annoncé (<http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/media/communiqués/2008/2008-08-12.asp>) la mise en place d'une nouvelle voie d'immigration (<http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/media/documents-info/2008/2008-08-12.asp>) pour certains travailleurs étrangers temporaires et diplômés étrangers possédant de l'expérience de travail au Canada : « l'expérience acquise par un demandeur au Canada constituerait un facteur de sélection clé lors de l'immigration au Canada ». Selon le gouvernement, les nouveaux arrivants admis au titre de la catégorie de l'expérience canadienne « seront plus susceptibles d'optimiser leurs capacités tout en ayant une transition sociale et économique plus harmonieuse au Canada ». La mise en place de cette nouvelle catégorie permettrait également de retenir davantage des personnes se trouvant déjà au Canada.

Le **Conseil canadien pour les réfugiés (CCR)** « accueille favorablement le fait que CIC reconnaisse le besoin d'offrir aux travailleurs détenant un permis temporaire une possibilité de résidence permanente » (<http://www.ccrweb.ca/documents/CECcommentsFR.pdf>). Cependant, selon le **CCR**, « la catégorie de l'expérience canadienne n'est pas la solution aux pénuries de main d'œuvre et aux besoins en immigration au Canada ». L'organisme se dit également « profondément préoccupé par le fait que la nouvelle Catégorie de l'expérience canadienne (CEC) exclut de nombreuses personnes, dont les travailleurs temporaires « peu qualifiés ». Le CCR croit que tous les travailleurs ayant des permis temporaires au Canada ainsi que les demandeurs d'asile devraient avoir le droit de demander la résidence permanente.

AILLEURS AU CANADA...

2. Rapport sur la discrimination dans l'accès au logement en Ontario

La **Commission ontarienne des droits de la personne** a rendu public le rapport *Le droit au logement : rapport de consultation sur les droits de la personne en matière de logements locatifs en Ontario* (<http://www.ohrc.on.ca/fr/resources/policy/housingconsultationreport/pdf>). La Commission fait notamment état dans ce rapport de cas de discrimination envers des locataires et d'obstacles systémiques que ceux-ci rencontrent pour obtenir et conserver un logement convenable et abordable. Les réfugiés, les immigrants et les Autochtones font partie des groupes les plus touchés par la discrimination dans le logement. Diverses situations discriminatoires, dont les publicités inappropriées, les stéréotypes et les attitudes négatives sont décrites dans le rapport. La Commission propose un cadre d'action pour les gouvernements, les décideurs, les fournisseurs de logements sociaux et les partenaires dans le développement du logement abordable afin d'enrayer la discrimination dans l'accès au logement.

DANS LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES...

3. Pacte européen sur l'immigration et l'asile : vers une plus grande fermeture des frontières

Les états membres du **Conseil de l'Union européenne** ont voté en faveur d'un *Pacte européen sur l'immigration et l'asile* (<http://www.assemblee-nationale.fr/13/pdf/europe/rap-info/i0921.pdf>). L'harmonisation des règles de l'immigration légale dans l'UE, la lutte contre l'immigration irrégulière, le renforcement du contrôle aux frontières de l'UE, l'harmonisation des règles en matière d'asile et la mise en place d'un partenariat Nord-Sud sont les principaux objectifs du pacte (http://www.premier-ministre.gouv.fr/information/questions_reponses_484/est_pacte_europeen_sur_59134.html). Par ce pacte, le Conseil souhaite également aligner l'immigration sur les besoins du marché du travail européen.

Plusieurs organismes ont critiqué l'adoption du Pacte. L'**Agence des Nations Unies pour les réfugiés** a même présenté un pacte alternatif (<http://www.unhcr.org/protect/PROTECTION/484ea4942.pdf>) qui met l'accent sur la nécessité d'améliorer la coopération entre les états membres, notamment par la création d'un organe européen qui superviserait les états membres en matière d'asile.

4. UNESCO : glossaire sur les termes relatifs à l'immigration

L'**Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture** (UNESCO) vient de publier *People on the Move : Handbook of Selected Terms and Concepts* (<http://www.thehagueprocess.org/upload/pdf/PDFHandbookWEBSITE.pdf>) dans lequel elle présente les principaux termes et concepts relatifs à l'immigration. Selon l'organisme, l'immigration est devenue un enjeu de la plus haute importance et la terminologie qui lui est associée ne cesse de se complexifier. Le glossaire s'adresse au grand public, mais aussi aux médias, puisque ce sont eux qui façonnent en grande partie les perceptions sur les immigrants et les réfugiés. Cependant, les médias ne feraient pas toujours une bonne utilisation des termes relatifs à l'immigration et à l'asile, d'où l'importance de clarifier la terminologie.

5. Commission européenne : rapport sur les violences racistes survenues en Italie

L'**Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne** vient de rendre public *Incident Report : Violent Attacks Against Roms in the Ponticelli District of Naples, Italy* (http://fra.europa.eu/fra/material/pub/ROMA/Incid-Report-Italy-08_en.pdf). Le rapport dresse d'abord le portrait de la communauté Rom en Italie. Il nous informe ensuite sur les violences racistes perpétrées à leur endroit en mai dernier dans le district de Naples et sur leurs impacts. Enfin, il propose une série de recommandations visant à améliorer les rapports entre les Roms et le reste de la population italienne. Selon l'Agence, les événements survenus en Italie prouvent encore une fois que les Roms sont l'un des groupes les plus vulnérables d'Europe et qu'il est urgent de mettre en place des mesures qui permettront rapidement d'améliorer le sort de ces communautés.

AILLEURS DANS LE MONDE...

6. France : rapport sur la nouvelle politique d'immigration

La **Commission sur le cadre constitutionnel de la nouvelle politique d'immigration** (France) vient de rendre public *Pour une politique des migrations transparente, simple et solidaire* (<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/084000446/index.shtml?xtor=EPR-526>). La Commission soutient dans son rapport qu'il faut écarter l'idée d'instaurer des quotas d'immigration, estimant que « ce dispositif n'est pas utile à la maîtrise des flux de l'immigration professionnelle, est inefficace contre l'immigration irrégulière et impossible à réaliser d'un point de vue constitutionnel pour l'immigration familiale ». Elle estime que la maîtrise des flux migratoires passe, d'une part, par la lutte contre l'immigration irrégulière et, d'autre part, par la définition et la vérification plus rigoureuse des conditions d'exercice du droit d'asile.

Par ailleurs, la **Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation** (France) a rendu public un *Rapport d'information* (<http://www.senat.fr/rap/r07-414/r07-4141.pdf>) dans lequel elle dresse un premier bilan plutôt encourageant de la nouvelle politique d'immigration. Elle estime cependant que la France doit combler son retard dans la gestion de ses flux migratoires, notamment en comparaison avec d'autres pays étrangers. Face à la pénurie de main d'œuvre, la Commission propose de supprimer les freins à l'immigration professionnelle et d'améliorer l'intégration professionnelle des arrivants au titre du regroupement familial.

7. Grande-Bretagne : forte augmentation des incidents racistes

Le **ministère de la Justice** (Grande-Bretagne) vient de rendre public le rapport *Statistics on Race and the Criminal Justice System – 2006-2007* (<http://www.justice.gov.uk/docs/stats-race-criminal-justice.pdf>) qui montre que les incidents racistes ont fortement augmenté par rapport aux années précédentes : plus de 61 000 plaintes pour discrimination à caractère raciste ont été déposées en 2006-2007, ce qui représente une augmentation de plus de 28% en cinq ans. Cette augmentation est marquée par un nombre croissant d'incidents islamophobes. Le rapport dénonce aussi le profilage à caractère raciste. En effet, les personnes issues des communautés noires seraient sept fois plus susceptibles d'être arrêtées par la police que les personnes issues du groupe majoritaire.

Par ailleurs, l'organisme **Glasgow Anti Racist Alliance** (Écosse) vient de rendre public *State of the Nation* (http://www.gara.org.uk/index.php?option=com_content&view=article&id=255&Itemid=108), un rapport qui dresse le portrait du racisme en Écosse. En plus d'un portrait statistique général, le rapport aborde la question du racisme en éducation, en emploi, dans l'accès au logement, les soins de santé et dans le système judiciaire.

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

LOCALES...

8. Rapport sur l'intégration scolaire des élèves ayant des limitations fonctionnelles d'origine ethnoculturelle

L' **Association multi-ethnique pour l'intégration des personnes handicapées** a rendu public le document *Pas comme Pinocchio, document final du projet : L'intégration scolaire des élèves ayant des limitations fonctionnelles d'origine ethnoculturelle* dans lequel elle présente un projet visant à diminuer les obstacles systémiques dans les institutions publiques pour l'accès équitable à l'intégration scolaire des enfants ayant des limitations fonctionnelles issues de l'immigration et des communautés ethnoculturelles. Le document dresse également un portrait de la situation de ces enfants et des services qui leur sont offerts et propose des pistes d'action.

9. Des groupes de défense des droits consternés par la décision de la Cour d'appel sur les tiers pays sûrs

Le **Conseil canadien pour les réfugiés (CCR)**, le **Conseil canadien des Églises** et **Amnistie Internationale** ont exprimé leur consternation (<http://www.ccrweb.ca/fra/media/communi/2juill08.htm>) suite à la décision (<http://decisions.fca-caf.gc.ca/fr/2008/2008caf229/2008caf229.pdf>) de la **Cour d'appel fédérale** relative à l'*Entente sur les tiers pays sûrs*. La **Cour d'appel fédérale** a invalidé une décision de la **Cour fédérale** qui avait conclu que les États-Unis ne se conforment pas à la *Convention sur les réfugiés* et à la *Convention contre la torture* et que l'*Entente sur les tiers pays sûrs* constitue une violation des obligations du Canada en vertu de la Charte des droits et libertés. Selon les trois organismes, les États-Unis ne respectent pas leurs obligations en matière de droits de la personne. Ils examinent par ailleurs l'option de porter le jugement devant la **Cour suprême du Canada**.

INTERNATIONALES...

10. Grande-Bretagne : rapport sur l'immigration et la cohésion sociale

Le **Joseph Rowntree Foundation** a rendu publique l'étude *Immigration and Social Cohesion in the UK : The Rhythms and Realities of Everyday Life* (<https://www.jrf.org.uk/bookshop/eBooks/2230-deprivation-cohesion-immigration.pdf>) qui porte sur le lien entre les immigrants récents et la cohésion sociale dans un contexte de transformations économiques et sociales. Selon les auteurs, pour une grande partie de la population, l'immigration serait la cause principale de l'érosion de la cohésion sociale en Grande-Bretagne. L'étude soutient toutefois que la pauvreté et la marginalisation non liées à l'immigration doivent aussi être considérées comme des facteurs importants de cette érosion. Les auteurs identifient également d'autres facteurs tels que les transformations familiales, l'éducation, l'intégration économique, le logement et le sentiment d'appartenance.

11. États-Unis : diminution marquée des immigrants illégaux

Le **Center for Immigration Studies** vient de publier l'étude *Homeward Bound : Recent Immigration Enforcement and the Decline in the Illegal Alien Population* (<http://www.cis.org/articles/2008/back808.pdf>) selon laquelle la population d'immigrants illégaux aux États-Unis aurait diminué de plus d'un million au cours de la dernière année. La population des immigrants illégaux serait passée de 12,5 millions à 11,2 millions. Le renforcement de la politique d'immigration et la mise en place de mesures ciblant directement les immigrants illégaux expliqueraient cette diminution.

Cette veille a été compilée par Kim O'Bomsawin (adjointe de recherche à l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations) avec la collaboration de Ann-Marie Field (professionnelle de recherche à l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations) et de Jean-Claude Icart (Coordonnateur de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations). Elle est réalisée avec le soutien du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Pour des renseignements ou commentaires, communiquer au CRIEC:
criec@uqam.ca ou (514) 987-3000 poste 3318